
 Les Dossiers d'archéolo-j



L'archéologie en Région de Bruxelles-Capitale (1995)

- [L'inventaire](#)
- [La législation](#)
- [Les fouilles et sondages](#)
- [Les publications](#)
- [Quelques adresses utiles](#)
- [Les cercles d'amateurs et bénévoles](#)



L'histoire de l'archéologie à Bruxelles est bien pauvre si on la compare à celle d'autres villes ou d'autres régions, non seulement à l'étranger mais même au sein de l'espace belge. En effet, les activités des institutions archéologiques nationales n'ont jamais véritablement porté sur l'archéologie urbaine et sur celle de Bruxelles encore moins. Lorsque l'archéologie fut communautarisée, le Bestuur voor Monumenten en Landschappen (afdeling Archeologie) de la Vlaamse Gemeenschap prit quelques initiatives de recherches principalement place Royale, de même que le service S.O.S. Fouilles auquel participait l'Université libre de Bruxelles. La Ville de Bruxelles, dans le chef de son archiviste-conservateur, l'historien Guillaume Des Marez, mit sur pied pendant une petite vingtaine d'années dans l'entre-deux-guerres, un service de surveillance archéologique véritablement pionnier mais qui disparut avec son illustre fondateur. La cellule «archéologie» du Service spécial d'Etudes de la S.T.I.B. destinée à assurer un suivi archéologique aux travaux de construction du métro bruxellois, mise en place dès 1968, ne reçut le soutien attendu des autorités publiques et scientifiques que dans les dernières phases, entre 1980 et 1985.

Ainsi, les seules recherches archéologiques menées à Bruxelles avec plus ou moins de succès avant la régionalisation sont presque exclusivement le fait de sociétés privées. La plus active d'entre elles, la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, travailla principalement durant les premières années de son existence, de 1887 à 1914, puis, grâce à un cadre TCT, entre 1980 et 1990. De nombreux autres cercles répartis dans les différentes communes sont à l'origine des quelques rares fouilles menées à Jette, Ganshoren, Uccle, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert. Enfin, depuis 1989, les institutions de la Région de Bruxelles-Capitale sont compétentes en matière d'archéologie. Cependant, à ce jour, les efforts entrepris par la Région pour organiser le chantier de l'archéologie bruxelloise n'ont pas encore abouti.



L'inventaire

La bonne gestion du patrimoine archéologique régional nécessite la connaissance préalable du potentiel de chaque parcelle du sous-sol concerné. A cette fin, l'Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles a été entamé en 1991 et couvre aujourd'hui près de la moitié du territoire, à savoir les communes de Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Forest, Jette, Koekelberg, Saint-Josse-ten-Noode, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et, enfin, une partie de Bruxelles. Pour chaque commune le potentiel archéologique pour toutes les périodes de la Préhistoire au XVIe est évalué au travers de deux cartes superposables, l'une indiquant tous les sites connus tant par les sources historiques qu'archéologiques, l'autre cartographiant l'état de conservation des vestiges éventuels.



La législation

A Bruxelles, la régionalisation de l'archéologie n'a pas encore abouti à la mise en place d'un cadre légal en matière de fouilles et de protection des sites archéologiques. Aujourd'hui, en dehors des monuments et des sites classés, toute personne peut entreprendre des fouilles archéologiques sans autre autorisation préalable que l'accord du propriétaire du terrain. Néanmoins, depuis le 1er novembre 1993, une disposition transitoire valable pour trois ans, oblige celui qui met au jour des vestiges archéologiques, à déclarer cette découverte au Service des Monuments et des Sites. A partir de ce moment, la Région peut prendre des mesures de sauvegarde telles la suspension ou le retrait du permis de bâtir ou une procédure de classement comme monument. Cependant, en archéologie urbaine, lorsqu'on découvre un site au cours des terrassements menés pour la construction d'un immeuble, il est bien souvent trop tard pour intervenir dans des conditions qui permettent un réel travail scientifique. C'est dire l'urgence de disposer d'une ordonnance spécifique à l'archéologie dans les plus brefs délais afin de prévoir l'action de l'archéologue avant que les destructions soient entamées.



Les fouilles et sondages

Dans le cadre décrit ci-dessus, les réalisations archéologiques à Bruxelles seront presque exclusivement soumises aux sources de financement disponibles. La principale d'entre elles est constituée par la part du budget régional annuel réservée aux fouilles qui s'élevait à peine à plus de 10 millions en 1994. La Région est parvenue ainsi à financer depuis 1992 une douzaine d'opérations de fouilles et sondages d'ampleur inégale. Ne disposant pas d'un service archéologique propre la Région fait appel, par le biais de conventions de marché de service, à des institutions compétentes en archéologie, à savoir la Section d'Archéologie nationale des Musées royaux d'Art et d'Histoire (institution scientifique fédérale) et l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (Université libre de

Bruxelles). Les Musées royaux d'Art et d'Histoire ont ainsi pu mener à bien deux fouilles importantes, l'une dans l'église de l'ancien couvent des Riches-Claires en cours de restauration et l'autre dans un supermarché désaffecté de la rue Sainte-Catherine, ainsi que huit interventions plus restreintes dont la moitié portaient sur des vestiges de la première enceinte urbaine (rue de Namur, place Sainte-Catherine, rue du Midi et rue des Chartreux). L'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, quant à lui, a principalement entrepris la fouille systématique d'un ancien parking situé au coeur de l'Ilot Sacré.

Le seul autre intervenant archéologique à Bruxelles est la Société royale d'Archéologie de Bruxelles qui travaille en collaboration avec le Service des Fouilles de l'Université libre de Bruxelles. Grâce à l'existence d'un cadre TCT permanent, cette association privée mène diverses opérations archéologiques à Bruxelles depuis plusieurs années soit de sa propre initiative, soit à la demande de particuliers ou d'institutions publiques. Ici aussi, les fouilles d'envergure (cathédrale Saints-Michel-et-Gudule, Bourse, place Royale) côtoient les sondages et sauvetages restreints (Grand'Place, rue Notre-Seigneur, rue de la Prévoyance). Ces dernières années, l'activité de terrain des autres cercles archéologiques de la région bruxelloise a malheureusement presque complètement disparu.



● Les publications

Le travail scientifique de l'archéologue n'existe pas en dehors de la publication. Dès lors, outre les communications aux colloques et congrès scientifiques, les signalements dans les chroniques archéologiques et les expositions temporaires, la Région de Bruxelles-Capitale a permis l'édition et la diffusion des Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles édité commune par commune (10 volumes parus, 2 en préparation) ainsi que d'une collection d'études archéologiques intitulée Archéologie à Bruxelles (2 volumes parus, 2 en préparation). La Société royale d'Archéologie de Bruxelles dispose quant à elle de ses propres Annales qui n'ont accueilli jusqu'ici que de trop rares publications de fouilles et de sondages. Les autres cercles archéologiques qui disposent d'un support d'édition ouvrent de plus en plus leurs pages à l'histoire et au folklore local.

A. De Poorter, Au quartier des Riches-Claires : de la Priemspoort au couvent, Bruxelles, 1995, (Archéologie à Bruxelles, 1).

L'ancien couvent des Riches-Claires qui se dresse à proximité du «berceau de Bruxelles» a toujours suscité beaucoup d'intérêt. De nombreux ouvrages ont été consacrés à ce site mais jamais aucune des hypothèses et suppositions émises quant à son passé n'a été confirmée ou infirmée par des découvertes archéologiques.

Grâce à la collaboration de plusieurs disciplines scientifiques, cette publication propose à présent un nouveau regard sur le site des Riches-Claires. Au départ des plus anciennes traces d'activité humaine, remontant au-delà de l'an mil, ce volume

nous conduira tout au long des différentes phases d'occupation. De simples habitations, partiellement construites en matériaux périssables, en passant par l'imposante Priemspoort de riches bourgeois du XIVE siècle et la «Maison de Nazareth» occupée au XVIe siècle par les Frères de la Vie commune, nous arriverons au domaine conventuel des Riches-Clares, datant du XVIIe siècle, et qui est encore partiellement conservé aujourd'hui. Enfin, au XIXe siècle, l'église abritera l'actuelle paroisse Notre-Dame des Riches-Clares.

S. Degré, Brasseries au quartier Sainte-Catherine Bruxelles, 1995
(Archéologie à Bruxelles, 2).

De mai à décembre 1992, les Musées royaux d'Art et d'Histoire ont eu la possibilité de fouiller le sous-sol du Sarma situé depuis 1928 dans l'îlot compris entre les rues Sainte-Catherine et Antoine Dansaert et condamné par un projet immobilier.

Grâce à la collaboration de plusieurs disciplines scientifiques, cette publication présente pour la première fois une étude complète d'un site urbain occupé sans discontinuité depuis le début du XIVE siècle et renouvelle l'approche de ce quartier de Bruxelles connu des seuls témoignages historiques.

Couvrant une surface totale de plus de 400 m², différentes phases d'occupations ont pu être mises en évidence. Terrain de culture durant la première moitié du XIVE siècle avec l'installation d'une brasserie qui resta en activité jusqu'à l'aube du XXe siècle et disparut lors de la construction d'un marché couvert où s'installa le premier magasin Sarma. Les installations brassicoles étudiées sont les premières à avoir fait l'objet des fouilles archéologiques en Belgique.

Y. Cabuy et S. Demeter, Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 10.1. Bruxelles. Pentagone. Potentiel archéologique, Bruxelles, 1995.

Dans l'Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles, le centre urbain ancien de la ville de Bruxelles, communément appelé le Pentagone, a fait l'objet d'une approche particulière et beaucoup plus approfondie que les autres communes principalement en raison de la densité et de la diversité des vestiges archéologiques qu'il recèle. L'atlas de Bruxelles-Pentagone comportera donc plusieurs volumes. Le premier volume, aujourd'hui disponible, est une évaluation rapide et théorique du potentiel archéologique de chaque parcelle du territoire urbain médiéval. Il s'agit d'affirmer l'existence d'un tel potentiel dans la plus grande partie du centre-ville et d'indiquer les zones qui sont irrémédiablement perdues pour l'archéologie. L'historique des atteintes portées au sous-sol qui provoquent «l'érosion de l'histoire» débute à la fin du XVIIIe siècle et ne s'arrêtera malheureusement pas encore demain. Les plus grandes destructions ont été perpétrées depuis la fin de la seconde guerre mondiale et sont encore en cours maintenant. Néanmoins, la surface encore fouillable aujourd'hui reste importante en quantité et en qualité; il nous faut la sauver pour l'avenir du passé!



Quelques adresses utiles

Cabinet du Ministre-Président chargé du Patrimoine

rue Ducale, 9 B-1000 Bruxelles
Tél.: 02/506.32.11.

Service des Monuments et des Sites

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (CCN)
rue du Progrès, 80, boîte 1 B-1030 Bruxelles
Tél.: 02/204.21.11.

Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles Musées royaux d'Art et d'Histoire, dép. Archéologie Nationale

parc du Cinquantenaire, 10 B-1040 Bruxelles
Tél.: 02/741.74.72.

Institut de gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire

Université libre de Bruxelles
avenue Depage B-1050 Bruxelles
Tél.: 02/650.43.26.

Service des Fouilles

Université libre de Bruxelles
avenue Franklin Roosevelt, 50 B-1050 Bruxelles
Tél.: 02/650.24.86.



Les cercles d'amateurs et bénévoles

Comme en Wallonie ou en Flandre, les associations locales au sein desquelles de nombreux professionnels ont fait leurs premières armes restent des lieux privilégiés à la fois pour la sensibilisation du public à l'intérêt que représente le patrimoine archéologique et à la fois pour mener à bien certains programmes de recherches de longue haleine qui ne peuvent se réaliser qu'avec le concours de bénévoles. Le soutien des autorités publiques à ces associations devrait être important d'autant plus que la Région ne peut, loin s'en faut, assumer toutes les tâches qu'une bonne gestion du patrimoine archéologique nécessiterait. Vous trouverez ci-après la liste des cercles archéologiques de la région bruxelloise ainsi que le titre de leur publication principale.

Cercle d'archéologie, folklore et histoire d'Anderlecht

boulevard Sylvain Dupuis, 146 B-1070 Bruxelles
(revue: Anderlechtensia)

Société royale d'Archéologie de Bruxelles

avenue Winston Churchill, 185 B-1180 Bruxelles

(revue: Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles)

Cercle d'histoire et d'archéologie «les Marolles»

rue des Tanneurs, 57 B-1000 Bruxelles

(revue: Les Marolles)

Cercle d'histoire, de folklore et d'archéologie d'Evere

rue Leekaerts, 29 B-1140 Bruxelles

(revue: Revue trimestrielle du Cercle d'histoire, de folklore et d'archéologie d'Evere)

Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore de Forest-Brabant

avenue Van Volxem, 393 B-1060 Bruxelles

Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du comté de Jette et de la région

avenue L. de Brouckère, 35 B-1080 Bruxelles

(revue: Comté de Jette)

Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

rue Robert Scott, 9 B-1180 Bruxelles

(revue: Ucclesia)

Cercle d'histoire, d'archéologie et d'architecture de Woluwe-Saint-Lambert

rue Abbé de l'Epée, 28 B-1200 Bruxelles

(revue: Wiluwa)

[▲ Début de la page](#)
